

INVITATION CONFÉRENCE

L'exception culturelle : force ou faiblesse du cinéma français ?



Organisée par les étudiants du :
Master 2 Recherche et Professionnel Droit de la Communication
du Centre d'Études Juridiques et Économiques du Multimédia (CEJEM)

JEUDI 13 Février 2014

Salle des Conseils - 2^{ème} étage

Université Panthéon-Assas (Paris 2) - 12, Place du Panthéon 75005 PARIS

8h45 : accueil des participants et petit-déjeuner - 9h : début de la conférence - 12h : fin de la conférence

Présentation : par un(e) étudiant(e) et par Pierre LONDICHE, Acteur, Poète

Modérateur : Emmanuel PIERRAT, Avocat Associé, Membre du Conseil de l'Ordre, Cabinet PIERRAT

- Introduction
Jim MICHEL-GABRIEL, Avocat à la Cour
- L'exception culturelle vue par le Ministère de la culture et de la communication
Laurence FRANCESCHINI, Directeur Général, Direction générale des médias et des industries culturelles, Ministère de la culture et la communication, Enseignante à l'Université Panthéon-Assas
- Grandeurs et limites du modèle économique du cinéma français
François GARÇON, Maître de Conférence à l'Université Panthéon-Sorbonne, Directeur du Master Cinéma
- Le point de vue des producteurs de cinéma
Frédéric GOLDSMITH, Délégué Général de l'APC
- Libre échange USA - FRANCE, Risque de disparition des biens culturels en Europe ?
Laurence BENHAMOU, Conseil en production audiovisuelle, Ancienne Avocat aux Barreaux de Paris et de Californie et Frédéric VIGNALE, Auteur, Réalisateur, Journaliste
- Conclusion
Jérôme HUET, Professeur Émérite de l'Université Panthéon-Assas

Conférence validée pour la formation continue obligatoire des avocats
Une attestation de présence vous sera fournie par le CEJEM

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner avant le : 5 février 2014

Par courriel à sophie.gesret@laposte.net - Par télécopie Nathalie Cériani au : 01 44 41 56 55

Nom.....Prénom :

Entreprise/Cabinet : Fonction.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

Courriel :